

Le dépistage

Pour éviter la transmission à d'autres personnes, ou déclarer une tuberculose maladie, le **dépistage** est essentiel dès que possible afin d'éviter l'apparition de la maladie :

- si vous venez d'un pays où la maladie est très fréquente
- si vous avez été en contact avec une personne atteinte de tuberculose.

Où se faire dépister ?

- chez votre médecin traitant
- dans un Centre de Lutte AntiTuberculeuse (CLAT)

Quels sont les moyens de dépistage ?

- consultation médicale
- prélèvement sanguin (IGRA) ou intra-dermoréaction à la tuberculine
- radiographie pulmonaire
- analyse biologique



Que faut-il apporter à son rendez-vous ?

- Votre carnet de santé et/ou de vaccinations
- Vos radiographies pulmonaires récentes ou non
- Vos résultats analyses, prélèvements sanguins, autres
- Vos justificatifs de droits si possible



Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi
9h - 13h / 14h - 17h30

CLAT49 - antenne d'Angers CHU Angers

Quartier violet, bâtiment H5
La Colline

02 41 35 50 24

CLAT49@chu-angers.fr
www.chu-angers.fr/clat

4 rue Larrey - 49000 Angers
www.chu-angers.fr

CLAT49 - antenne de Cholet Centre Hospitalier de Cholet

Site Marengo - PTM - 5^e étage

02 41 49 69 02

clat49-secretariat@ch-cholet.fr
www.ch-cholet.fr/clat

1 rue Marengo - 49325 Cholet cedex

CLAT Centre de Lutte AntiTuberculeuse



**Service Maladies Infectieuses et
Tropicales - CHU Angers**

La tuberculose

Qu'est-ce que c'est ?

La **tuberculose** est une maladie contagieuse qui se transmet par voie respiratoire (toux, crachats, postillons). Elle atteint principalement les poumons, mais peut également concerner la plupart des organes du corps humain.

C'est une maladie encore fréquente, surtout lorsque l'on vient d'un pays à forte circulation de la bactérie (**le Bacille de Koch**).

La tuberculose se soigne en prenant des **antibiotiques** de manière prolongée, ainsi qu'un suivi régulier avec un spécialiste.

Les symptômes



Fièvre



Fatigue



Perte de poids



Toux persistante
(parfois du sang dans les crachats)



Sueurs nocturnes

Les missions du CLAT

Le Centre de Lutte AntiTuberculeuse est ouvert à tous. Il n'est pas obligatoire d'avoir une couverture sociale pour venir se faire dépister ni pour se faire traiter. Le CLAT assure gratuitement la lutte contre la tuberculose.

Dépistage par examen médical, radiographie pulmonaire, test cutané (IDR), test sanguin, et/ou analyse bactériologique des crachats.

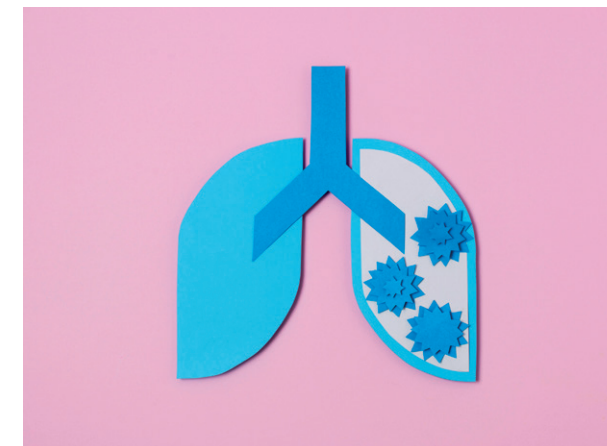
Traitement et suivi médical des personnes atteintes de la tuberculose (tuberculose latente ou tuberculose maladie) avec délivrance gratuite du traitement en l'absence de couverture sociale.

Enquête et dépistage autour des cas de tuberculose (identification et suivi des sujets en contact avec des patients atteints de tuberculose contagieuse)

Dépistage dans les populations à risque

Vaccination par le BCG

Information du public et **formation** des professionnels de santé



Le CLAT a également pour mission de **développer un réseau de lutte antituberculeuse** :

- par des actions d'information et de dépistage collectifs en milieu professionnel, en collaboration avec des médecins du travail et en collectivité ;
- en renforçant des liens avec les partenaires de santé : médicaux, paramédicaux et sociaux (associations) ;
- par ses interactions régulières avec les autres CLAT départementaux, qui favorise le suivi médical.

Le CLAT assure aussi une **veille épidémiologique** et permet, par une synthèse des enquêtes et la déclaration des cas de tuberculose maladie, d'apporter les informations sur l'épidémiologie locale et régionale en collaboration avec l'**Agence Régionale de la Santé (ARS)**.